LES FÊTES DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES DU PONTHIEUX ET DU CUL-DE-POUR — A l'occasion des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Ponthieux et du Cul-de-Pour, il sera organisé, pour le 18 juin prochain, à l'estaminet de la Basse-Mesure, 70, rue Basse-Mesure, un tournoi de boules à l'attaque par équipes de 6 joueurs, le même règlement que pour le grand tournoi de 1921, et en quatre boules.

En cas de nombre de joueurs égaux, un étiquetage tout sera fait pour désigner le vainqueur. Le feu est garanti sans défaut.

Il sera réparti 400 fr. de prix comme suit : 1er 100 fr., 2e 75 fr., 3e 60 fr., 4e 50 fr., 5e 40 fr., 6e 30 fr., 7e 25 fr., 8e 20 fr.

La mise d'engagement est fixée à 2 fr. par joueur.

Le tournoi commencera le matin à 9 h., et se terminera le même jour à 22 h.

Le pointage se jouera le dimanche suivant, 28 mai.

Les boulistes voulant participer au tournoi, doivent se faire inscrire au siège, 70, rue Basse-Mesure. Les joueurs habitués du jeu de l'estaminet sus-désigné s'engagent à ne pas quitter part à ce tournoi, et ce pour rendre ce tournoi plus équitable.

UN ACCIDENT MORTEL A LA GARE DE DEBORD DE L'ALLUMETTE. — Dans la soirée de lundi, M. le docteur Six a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité, un ouvrier brasseur, Victor Verschueren, âgé de 48 ans, demeurant boulevard de Reims, 48 Bis, qui, au cours de son travail à la gare de débord de l'Allumette, était tombé d'un chariot et s'était fracturé la colonne vertébrale.

Le malheureux, qui se trouvait dans un état très grave, a succombé mardi, dans la matinée.

L'ouvrier victime de cet accident, était occupé pour le compte de M. Nottebaert camionneur, rue Favreul. Celui-ci a déclaré à M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, que l'ouvrier, qui était en état d'ébriété, avait été empêché par lui de continuer son travail.

HALLE FLIPO : En vente, superbes petits jambons, qualité extra, cuits et désossés, 10 fr. le kilo; Beurre recommandé, 10.50, Camembert, 1.75; Hollande extra, 6 et 8 fr. Gruyère, 7 et 9 fr. Chester, 7 fr. Pain d'épices, 3.50. Beaux biscuits, 7 et 8 f. Margarine, 4.25. Lard extra, 8. Vin, 1.75.

LES SUITES D'UNE DISCUSSION. — M. le docteur Lepoutre a fait admettre, mardi soir, à l'Hôpital de la Fraternité, une jeune ouvrière, Marcelle Depagie, âgée de 15 ans, demeurant rue Jacquart, 112, qui, à la suite d'une discussion avec l'une des ouvrières de sa fabrique, a reçu un coup de pied dans l'abdomen.

M. le docteur Lepoutre craint une péritonite et a fait admettre la blessée à l'hôpital. Une enquête est ouverte par la police.

LES COURS D'INFIRMIÈRES. — Le cours de puériculture pour les personnes suivant le cours d'infirmières aura lieu mercredi 17, à 7 h. 30, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alence. Les membres de l'Union des Femmes de France sont priées d'y assister.

UN FEU DE CAVE. — Le poste des sapeurs-pompiers était mandé, mardi matin, vers 9 h. 30, pour se rendre rue Pauvrée, 10, où un incendie venait de se déclarer dans un tas de papier et de copeaux déposés dans la cave.

En quelques instants, les soldats du feu eurent vite raison de ce commencement d'incendie, dont les dégâts sont insignifiants.

On croit que cet incendie a été provoqué par une bougie restée allumée dans la cave.

MENUS FAITS. — Pour attelage de chien non autorisé et défaut de plaque à sa voiturette, M. Remy Laevens, boulanger, 59, rue Labruyère, s'est vu dresser d'un procès-verbal.

CROIX

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Au milieu d'une nombreuse assistance, ont été célébrées, mardi, à 8 heures, en l'église Saint-Martin, les funérailles du soldat Georges Fournie, du 43e R. I., mort pour la France, à Wiesy (Aisne), le 15 septembre 1915, à l'âge de 20 ans. La levée du corps a été faite au dépositoire par le clergé de la paroisse. Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière militaire, où il a été inhumé.

LESSIVE CADOL. — 28 mai, grande loterie. 90657

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES. — Les opérations de recensement auront lieu jeudi 18 mai, à 14 h., Grand'-Place. Les propriétaires doivent se conformer aux inscriptions portées sur les affiches.

WASQUEHAL

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la mairie, mercredi 17, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et des revenus communaux et pour payer les divers mandats.

CLASSEMENT DES CAMIONS AUTOS ET MOTOCYCLETTES. — Demain jeudi 18, à 7 h. du matin, sur la place de l'Eglise, recensement et classement des camions autos et des motocyclettes. Se munir des cartes grises et roses.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, mercredi, à 15 h., consultation des nourrissons, à l'école maternelle du Capreau ; demain, jeudi, à la même heure, consultation à la Mairie, pour le quartier du Centre.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles des jeunes gens du deuxième contingent de la classe 22 peuvent s'adresser à la Mairie (1er guichet), pour l'établissement du dossier de demande d'allocation journalière.

BLESSÉ A LA MAIN. — A la Filature du Nord, Marcel Lecroart, 16 ans, rue Paul-Lafargue, 17, s'est blessé à la main gauche avec un crochet, en rentrant des fils. Douze jours de repos.

UNE MACABRE DÉCOUVERTE LE LONG DU CANAL. — Dans la soirée de lundi, deux enfants qui jouaient le long du canal, à proximité de la manufacture Saint-Gobain, découvrirent un paquet enfermé par une toile. Ce paquet contenait un petit cadavre d'enfant. Le garde Dupont fit prévenir le docteur Butin, qui reconnut ce cadavre comme étant celui d'un petit corps de quatre mois environ, du sexe féminin, et ne portant aucune trace de coups. M. Byhère, commissaire de police, a fait les constatations d'usage et a prévenu le Parquet de Lille.

WATTRELOS

LE VOTE DES RÉFUGIÉS AUX ÉLECTIONS CANTONALES (Deuxième tour de scrutin). — Les électeurs réfugiés à Wattrelos qui doivent prendre part au scrutin de ballottage pour les élections cantonales, sont invités à se présenter au bureau de vote de l'école de filles du Centre (près du bureau de Postes), le dimanche 21 mai, de 7 h. du matin à 6 h. du soir, pour déposer leur bulletin de vote dans une urne spéciale réservée aux réfugiés.

Les deux enveloppes réglementaires seront remises aux intéressés audit bureau de vote, sur production de pièce d'identité.

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE. — Le jeudi 18 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Croix, auront lieu les funérailles de MM. Jules Her, dont la famille habite rue de Tourcoing 182, et Noël Losfeld, dont la famille habite rue de l'Union, 219. L'inhumation se fera au cimetière de Croix.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Les membres de la Chorale Saint-Maclou sont priés de se trouver au local de la société, le samedi 20, à 15 heures, pour assister aux funérailles de leur regretté membre actif, M. Henri Deutsilleurs, sergent du 127e R. I., tombé au champ d'honneur.

CENS DE WATTRELOS, une bonne nouvelle vous attend. 38356d

A LA MAIRIE. — La Commission municipale des Finances se réunira, à la Mairie, le vendredi 19 mai, à 10 h.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Le jeudi 18 mai, les séances auront lieu dans l'ordre suivant :

Ecole de filles du Touquet : 1re séance, à 9 h., pour les noms commençant par les lettres A à G; 2e séance, à 10 h., pour les lettres H à L.

Ecole de filles du Centre : 1re séance, à 14 h. 30, pour les lettres A à G; 2e séance à 15 h. 30, pour les lettres H à L.

ACCIDENT. — Au dépôt de Lezennes-Ronchin, Emile Pauwels, 37 ans, demeurant, par un coup de bras de rhumatisme, d'un mal de tête consécutif de la main droite avec plaie, 15 jours de repos.

BILLETS CIRCULAIRES

Rétablis à partir du 1er JUIN 1922

Bureau d'Emission

AGENCE LUDIN

1, Place de l'Arsenal, LILLE. Tél. 22.50. 90346

LANNOY

FUNÉRAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Samedi 20 mai, à 15 h., seront célébrées les funérailles solennelles du soldat Raymond Pottier, du 69e régiment d'artillerie, tombé glorieusement à son poste de combat, le 2 février 1918, à Vandesincourt (Marne).

— Combattants et Mutilés. — Tous les membres de ces deux groupes sont priés de se réunir à leur local respectif, samedi 20 mai, à 14 h. 30, pour participer aux funérailles de leur glorieux camarade Raymond Pottier.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A Fusine Parent et fils, à Lezennes, Irma Boucart, 19 ans, employée carrière du Montin, 32, s'est fait une piqure au pouce de la main gauche, 10 à 15 jours de repos. — M. Pierre Dumont, 29 ans, ajusteur, demeurant à Estaires (Belgique), rue de la Place, 12, au service de M. Alfred Lecomte, entrepreneur de couvertures à Lys, s'est contusionné le pied droit par suite d'une chute d'une échelle 30 jours de repos.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu le jeudi 18 mai, à 1 h. 30. Elle est obligatoire pour tous les enfants nés ou en nourrice dans la commune, âgés de 0 à 15 mois.

TOUFFLERS

La fraude en auto à travers champs

Dans la soirée de lundi entre onze heures et minuit, une automobile qui venait de la direction de Templeuve (Belgique) vers la Pastingue, s'engagea brusquement sur la gauche, empruntant le pavé des Trois-Bouteilles, et s'élança à travers champs, pour atteindre le pavé de Sailly, et disparaître dans la nuit, dans la direction de Lille probablement.

Des douaniers embusqués ont vainement attaqué le véhicule, qui filait en troisième vitesse.

L'audace de ces contrebandiers ne se ralentit pas; on se rappelle, qu'il y a huit jours à peine, deux automobiles chargées de fraude ont franchi également la frontière, à travers champs, à la faveur de la nuit.

FLERS

RÔLES DES IMPOSITIONS LOCALES. — Le percepteur informe les contribuables que le rôle supplémentaire des impositions locales, perçues au titre de la contribution de patentes (émission 1921) est entre ses mains.

ANNAPPES

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Sur la voie de chemin de fer, située sur le territoire de la commune, un chef cantonnier, M. Gadenne, s'est fait un effort musculaire dans les reins en maniant une traverse. Dix jours de repos.

CHERENG

INSTALLATION D'UNE CABINE TÉLÉPHONIQUE. — L'Administration des Postes et Télégraphes vient de faire installer, au bureau de poste de la Route nationale, une cabine téléphonique qui fonctionne depuis lundi.

Les habitants seront, certes, très satisfaits de cette installation, qui relie la commune de Chéreng et les hameaux avoisinants à tous les grands centres voisins.

LA MAIN DANS LE METIER. — Une tisserande de chez Duquesnoy-Lepers, Mlle Marie Florent, 23 ans, a eu la main prise dans son métier au cours de son travail. Plaie contuse avec arrachement de l'ongle. Douze jours de repos.

BAISIEUX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez MM. Thieffry frères, maîtreurs en ouvrier, M. Louis Delrue, 47 ans, demeurant à Blandain (Belgique), s'est décollé l'ongle de l'annulaire droit en montant une courroie. Dix jours de repos.

CYSOING

La fête de bienfaisance du château de Cysoing

Nous avons déjà parlé de la Fête de Bienfaisance organisée pour le dimanche 21 mai au Château de Cysoing, et qui s'annonce comme un très grand succès. Nous croyons bien faire d'indiquer, aux personnes invitées, les heures de trains, quelques erreurs s'étant glissées sur le programme.

Aller. — Départ de Lille, 10 h. 53, 17 h. 27; départ d'Ascq, 11 h. 17, 17 h. 53; arrivée à Cysoing, 11 h. 35, 18 h. 14.

Départ de Lille par Orchies, 11 h. 26; arrivée à Cysoing, 12 h. 43.

Retour. — Départ de Cysoing, 21 h. 17; arrivée à Ascq, 21 h. 37; arrivée à Lille, 21 h. 53.

Départ de Cysoing par Orchies, 18 h. 16; arrivée à Lille, 19 h. 10.

Une BATTEUSE INCENDIÉE A CAMPHIN-EN-PÉVÈLE. — Une machine à battre appartenant à M. Ballinghien, entrepreneur de battage, a été détruite par un incendie au cours de la nuit.

L'alarme fut donnée vers minuit par des voisins. Les pompiers, prévenus, mirent leurs pompes en batterie, et réussirent à préserver les habitations voisines de la grange où la batteuse était remisée.

La cause du sinistre est inconnue. La gendarmerie de Cysoing a ouvert une enquête.

RECENSEMENT DES AUTOS le 19 mai, à 9 h., sur la place communale.

CLASSEMENT ET INSPECTION DES CHEVAUX & VOITURES, le 22 mai à 7 h. Les propriétaires d'attelages ayant des déclarations à faire ou à modifier sont invités à se présenter au secrétariat de mairie.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au tissage de M. Ladreyt, une ouvrière réceptionneuse, Mlle Hélène Broisefer, a reçu un fuseau dans l'œil, au cours de son travail. Il en est résulté une plaie à l'orbite droit, qui a nécessité une suture. Dix jours de repos.

Le service de nuit des tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Il sera appliqué, à partir du 1er juillet, de Lille à l'Avenue Saint-Maur

Depuis la libération de gros efforts ont été faits par la Compagnie de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, pour le rétablissement d'un service régulier de tramways entre ces trois centres industriels.

Progressivement, le nombre des voitures en circulation a été augmenté dans la mesure du possible; des remorques ont été adjointes aux motrices, tandis que les heures du premier et du dernier départ étaient modifiées.

On voudrait revoir le service de nuit d'avant-guerre.

Nous avons vu, à ce propos, M. Toussaint, directeur de l'E.L.R.T., qui, avec amabilité, nous a déclaré :

« D'après le service de pointage qui a été opéré par les soins de la Compagnie à la gare du Nord, après 21 h. 30, à Lille, le nombre des voyageurs qui utiliseraient les tramways ne serait pas suffisant pour permettre un supplément d'exploitation jusque minuit.

» La Compagnie des Tramways de Lille et de sa banlieue a prolongé son service jusque minuit. A la demande de M. Grimprel, ingénieur en chef départemental, nous avons envisagé la prolongation du service jusque cette heure entre la Place du Théâtre de Lille jusque l'Avenue Saint-Maur. Après 23 heures le tarif des places sera augmenté.

» Ce service sera appliqué à partir du 1er juillet prochain. »

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 17 MAI :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains municipaux : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 19 h.

Jardin botanique, rue de Guisnes : de 14 à 19 h.

Le mystère du wagon ensanglanté est éclairci

La brigade mobile a pu réunir tous les éléments du mystère qui avait entouré la constatation de traces sanglantes dans un wagon de l'express de Paris 353, traces qu'on avait constatées à l'arrivée du train à Tourcoing, le 13 mai dernier.

Il s'agit de deux « joyeux », qui, devant rejoindre Cambrai, où se formait le détachement pour les bataillons d'Afrique, étaient descendus à Douai à midi 40. Ils avaient eu une discussion dans le trajet précédant Douai, s'étaient battus, et, tous deux, s'étaient blessés aux mains au moyen d'un couteau qui a été retrouvé.

L'enquête a été menée par un inspecteur de la 2e brigade mobile, aidé des polices locales de Douai et Cambrai.

Les deux « joyeux » se nomment Gaston Chevalier et André Arnaut. En descendant à Douai, ils sont allés au Café de la Gare et ont demandé à se laver les mains. Ils n'ont pas caché qu'ils s'étaient blessés et Arnaut avait même les mains enveloppées d'un mouchoir. Ils l'ont d'ailleurs laissé, au café, où ils se sont arrêtés, des cartes-réclames analogues à celles qu'on a trouvées dans le wagon.

Arnaut a donné quelques détails sur la rixe qui avait eu lieu; il a déclaré qu'il avait brisé une des vitres du wagon. Tous deux sont actuellement en mer, en route pour le Maroc, où ils seront incorporés au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, à Aïn-Gustara. A leur arrivée, ils seront l'objet d'une mesure disciplinaire.

LES FÊTES DU 28 MAI

Une délégation de la ville de Compiègne à Tourcoing

Nous recevons la communication suivante :

Chaque jour amène dans l'organisation des fêtes de Tourcoing, un nouvel éclat pour le magnifique cortège du patriotisme et de bienfaisance qui doit se dérouler dans notre ville. L'administration de la ville de Compiègne a décidé d'encrer à Tourcoing une délégation comprenant 12 sergents d'armes dont un porte-bannière, costumés dans la tenue du XVe siècle, soit en maillot avec mollerton, jaquaconas et la daimatique aux armes de la ville de Compiègne, coiffés du bucrâne du Moyen-Age et munis de hallebardes. La bannière est également aux armes de la ville de Compiègne.

C'est un magnifique appoint dans le cortège que cet hommage rendu aux études du Comité de Tourcoing par M. le Maire de Compiègne qui a bien voulu faire tous ses efforts pour faire désigner par son Comité des fêtes, cette délégation dont il est inutile de souligner toute l'importance, aussi bien au point de vue moral de la valeur donnée à la manifestation de Tourcoing le 28 mai, qu'au point de vue du souvenir historique qu'elle représente. C'est en effet à Compiègne que s'est passée une des dernières étapes de la magnifique épopée de l'héroïne de France. Toutes les villes entre Reims et Paris apportaient sans combat leurs clefs au roi de France, Soissons, Laon, Château Thierry, Provins, Coulommiers venaient d'ouvrir leurs portes. Le 17 août 1429, Compiègne à son tour ouvrait ses portes. C'était la marche sur Paris ouvrant la capitale au roi de France. Mais les événements qui survinrent par la suite firent revenir Jeanne d'Arc vers Compiègne où elle entrait le 24 mai 1430 et c'est là qu'elle tombait aux mains des Bourguignons pour commencer son calvaire. Compiègne a gardé précieusement le souvenir de la Pucelle dont la statue se dresse devant l'Hôtel de Ville, et a souvent rendu hommage à sa gloire dans de célèbres fêtes historiques.

L'administration garde précieusement les costumes qui ont servi à ces fêtes et ce sont des sergents d'armes vêtus des chatoyants vêtements du 15e, portant les armes de la cité, qu'elle nous envoie pour la représenter, comme un hommage au cortège historique qui attirera dans notre ville la foule des populations étrangères pour voir défiler cette glorieuse réminiscence de trois des plus belles époques de l'histoire de France.

Il nous reste à remercier chaleureusement M. le Maire de Compiègne, M. le Président de son Comité des fêtes, d'avoir bien voulu nous réserver cette grande marque de sympathie dont nous sommes heureux de leur exprimer notre reconnaissance par avance.

Avis au public. — Nous avons annoncé la mise en vente des cartes pour la soirée du 27 mai à dater de mercredi. Le Comité avait compté être exempté des droits des pauvres dus au Bureau de bienfaisance, étant donné le caractère de cette cérémonie. Cette exonération n'ayant pu être accordée, il est nécessaire qu'il puisse disposer du fonds utile pour faire timbrer ses cartes par le dit Bureau de bienfaisance. En conséquence les places ne pourront être retirées que vendredi au lieu de mercredi et les prix annoncés seront majorés de 10 0/0 exigé pour les raisons ci-dessus indiquées.

Le retour de nos morts

Auront lieu en l'église Saint-Christophe, demain jeudi à 14 h. 30, les funérailles de **M. Alfred-Emile Loquet**, soldat au 1er R.I. colonial, décédé le 26 mai 1917, à Paris, dans sa 22e année. Sa famille habite 92, quai du Fresnoy, au Blanc-Seau;

— Les funérailles de **M. Florentin Morel**, soldat au 9e bataillon de chasseurs à pied, décédé à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 29 octobre 1918, des suites de maladie contractée au front;

— Les funérailles de **M. Paul D'Hont**, sergent au 176e R.I., mort pour la France, le 16 octobre 1918. La famille du défunt habite 34, rue de Verdun;

— Les funérailles de **M. Albert Vandekerkhove**, soldat au 9e R.A. Sa famille habite 26, rue de Comines.

— Auront lieu en l'église St-Jacques, les funérailles de **M. Georges Malfait**, soldat au 84e R.I., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, décédé à Paris, le 8 janvier 1915 des suites de maladie contractée au front. La famille du défunt habite 144, rue du Général Souham.

— Auront lieu en l'église N.-D. de Lourdes les funérailles de **M. Henri Richeling**, soldat au 1er R.A., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, mort pour la France, le 26 octobre 1917, à Wytbuisen. Sa famille habite 183, rue de Gand.

— Les funérailles du soldat **Alphonse Dhoese**, du 94e d'infanterie, décédé à Clamart, le 17 octobre 1917, auront lieu jeudi, à 15 heures. Réunion à l'hospice, rue d'Havré. La famille habite rue du Sentier, 37.

Les funérailles du lieutenant Ch. Coutsier, au Blanc-Seau

Les funérailles de M. Charles Coutsier lieutenant au 302e R.I., chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre mort glorieusement pour la France, à Rouvellier (Argonne), le 18 janvier 1918, dans sa 24e année, ont eu lieu mardi matin, à 9 h. 30 à l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). La messe a été célébrée et l'absoute donnée par M. l'abbé Pelletier, curé de la paroisse.

Au cours de la cérémonie, M. Alexis Lefèvre, baryton, a chanté avec âme et expression : « Morts pour la Patrie ».

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est formé, devant le corbillard. M. Delos, mutilé, portait sur un coussin de velours les décorations du vaillant officier. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jules Arenman, Jules Deleporte, Jules Lebombre, et Joseph Boeker, amis.

Le deuil était conduit par le père du défunt des membres de la famille, que suivait une très nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait MM. Paul Delombaerde, conseiller municipal; Desormont, adjoint au maire de Mouvaux, et des délégations des sociétés militaires et patriotiques.

Au cimetière, M. Henri Morrant, au nom des œuvres dont faisait partie le défunt, a prononcé un discours très écouté dont voici quelques extraits :

Mon cher camarade,

Combien je me sens ému de t'adresser ici, au bord de cette tombe, quelques paroles amies! Te voici revenu dans la terre natale pour y reposer. Qui eut dit en 1914, en nous voyant partir, que nous serions rentrés avec tant d'absents? Tu fus jusqu'à ton dernier jour un véritable héros. Tes glorieuses citations le disent assez. Toi souvenir restera vivant parmi nous.

La statistique sanitaire du mois d'avril 1922

Il a été enregistré en avril: 124 naissances dont 4 illégitimes contre 123 naissances en mars dont 2 illégitimes; 181 mariages en avril, 137 en mars; 9 divorces en avril, 13 en mars.

Il a été enregistré 99 décès en avril contre 96 en mars.

Sont décédées 10 personnes âgées de moins de 1 an; 3 de 1 à 19 ans; 11 de 20 à 29 ans; 17 de 40 à 59 ans; 58 de 60 ans et au-delà. Il y eut 18 décès par cancer et autres tumeurs malignes, 15 par tuberculoses, 8 par néphrite aiguë ou chronique, 7 par hémorragie et ramollissement du cerveau, 7 par autres affections de l'appareil respiratoire (pulmie exceptée), 6 par maladies du cœur (non compris angine de poitrine), 4 par pneumonie, 3 par bronchite chronique, 4 par suicide, 3 par sénilité, 2 par diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans), 2 par hernie et obstruction intestinale, 1 par scarlatine, 1 par grippe, 1 par autres maladies épidémiques, 1 par affections de l'estomac (cancer exceptés), 1 par cirrhose du foie, 1 par autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement, 10 par autres maladies, 4 par maladie inconnue ou mal définie.

Aucun cas de maladie contagieuse n'a été déclaré durant ce mois.

Un mouvement de jeunesse

La Fédération de la Jeunesse Catholique nous prie d'insérer la note suivante :

La Fédération de Jeunesse Catholique de Tourcoing et ses cantons tiendra dimanche prochain 21 mai, son Congrès annuel. Sans bruit, sans manifestation extérieure, elle poursuit en notre ville, une besogne utile et active.

Son effectif comprend plus de 1.500 jeunes gens répartis en 25 groupes et autant de Cercles d'Etudes à Tourcoing et dans les cantons environnants: Mouvaux, Bondues, Neuville, Linselles, Reckem, Roncheccque, Wervicq, Marcq ainsi qu'à Halluin. Elle se place pour son action et ses études uniquement sur le terrain religieux et social catholique. Elle possède, d'autre part, un organe des plus vivants et intéressant: « Le Blé qui Lève », journal mensuel, qui atteint le plus fort tirage des organes de Jeunesse Catholique de province. (Rédaction, 113, rue de Lille; administration, abonnements, 9, rue de la Bonne-Vue. C/C Chèques Postaux, 80.17 Lille). Parmi ses membres une section de Conférenciers a été formée qui vont porter partout la bonne parole. Bon nombre de services divers fonctionnement au sein de la Fédération : un service de documentation, un service de propagande des éditions de l'« Action Populaire », des bibliothèques d'études, etc. Plusieurs sections dramatiques et sportives ont également été fondées dans des différents groupes.

A son ordre du jour se trouvent toutes les questions actuelles : religieuses, sociales, familiales, régionalistes, etc. Il convient de signaler à nos concitoyens l'importance de ce mouvement qui est, outre un instrument d'éducation populaire, un élément de paix sociale, car il rassemble dans une étroite et cordiale collaboration les divers éléments de la jeunesse : intellectuels, patrons, employés, ouvriers. La Fédération de Tourcoing et ses cantons est placée sous la haute direction de M. le chanoine Lecou, lequel est secondé activement par le Comité de la Fédération, qui groupe des compétences connues en notre ville tel que M. A. Playoust, docteur en droit, président de la Fédération.

La journée du 21 mai prochain réunira tous les membres de la Fédération, et leur donnera une fois de plus, l'occasion de manifester leur vitalité, et de recevoir le mot d'ordre de leur président général, M. Ch. Ferry, et d'applaudir M. Grousseau, député du Nord, qui développera : « Les Devoirs de la Jeunesse Catholique ».

L'ASSEMBLÉE DES « PREVOYANTS DE L'AVENIR »

L'assemblée générale annuelle a eu lieu dimanche dernier, au siège, Café de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing. Les sociétaires étaient très nombreux. M. Jossond, président, étant indisposé, M. P. Bossu, vice-président, ouvre la réunion par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 10 avril 1921, voté à l'unanimité des membres présents ainsi que les comptes-rendus du Conseil de surveillance, des rapports du Comité central de Paris, etc. Des félicitations sont votées au président pour le magnifique rapport et la bonne tenue des comptes et de 20 années de secrétaire et de présidence. L'assemblée regrette vivement la retraite que lui impose le docteur. On procède au renouvellement de la commission. Sont élus à l'unanimité: MM. Meurisse, Cents, Desormont et Bossu.

Avant de clôturer la réunion, M. Bossu donne quelques explications sur les avantages que donnent les nouveaux barèmes de retraite; depuis un an chaque sociétaire peut prendre dix parts, ce qui donnerait suivant l'âge d'entrée une rente de 157 fr. 50 à 550 fr. par part.

Pour terminer la séance, l'assemblée vote l'article 19 relatif à la pension différée suivant les convenances du sociétaire. La société continue à recevoir les adhésions tous les premiers dimanches du mois, de 10 h. à midi, au siège, place de l'Hôtel-de-Ville (Tourcoing).

ELECTIONS CANTONALES. — Dépouillement des votes de réfugiés. — Proclamation des résultats généraux des élections. — Les électeurs des trois cantons de Tourcoing sont informés que le dépouillement des votes des réfugiés sera effectué à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications, jeudi 18 courant, à 14 heures.

A l'issue de ce dépouillement, les résultats généraux des opérations électorales du 14 mai seront proclamés.

PUPILLES DE LA NATION. — L'Office porte à la connaissance des pupilles âgés de moins de 14 ans que les demandes d'admission aux places d'enfants de troupe et dans les écoles militaires préparatoires peuvent être adressées avant le 30 mai courant au secrétaire général de l'Office où tous renseignements leur seront donnés à ce sujet.

Les pupilles proposés pour enfants de troupe doivent être âgés de 12 ans au moins et de 13 ans au plus au 1er août 1922.

Pour être admis dans une école militaire préparatoire, les candidats doivent avoir âgés de 13 ans au moins et de 14 ans au plus au 1er août 1922.

— L'Office porte à la connaissance des pupilles de la Nation que l'école des apprentis-marins, établie sur les vaisseaux « Armorique » et « Magellan », en rade de Brest, prépare les enfants à faire leur carrière dans la marine de guerre.

L'admission a lieu deux fois l'an, le 1er avril et le 1er octobre.

Les candidats ne doivent avoir moins de 14 ans et 6 mois ni plus de 16 ans et 11 mois à la date de l'admission.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat général de l'Office, 16, rue Boissy-d'Anglas, à Lille.

— Par décret en date du 6 mai 1922, rendu sur la proposition de M. Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; M. Torquem, maire de Dunkerque, président de la Section permanente de l'Office départemental des Pupilles de la Nation du Nord, est nommé membre du Conseil supérieur de l'Office national des Pupilles de la Nation.

UNE ARRESTATION POUR BRIS DE CLOTURE ET REBELLION AUX AGENTS. — Un ébéniste, Jules Meury, 33 ans, demeurant rue du Château, 35, a été arrêté et déféré au Parquet sous l'inculpation de bris de clôture et rébellion à agent sous l'influence de l'ivresse. Cet individu brisait lundi soir vers 17 h. 15, les volets de l'estaminet « Au Tonkin », rue du Toitquet. Le gendarme Decottignies, de passage à ce moment, voulut intervenir mais il fut injurié et frappé par l'ivrogne. Il fallut l'intervention de plusieurs agents pour maîtriser l'énergumène qui fut conduit sur une baladeuse à la caserne de gendarmerie de la rue des Piats.

VOL D'UN PORTEFEUILLE. — Mlle Yvonne Deschemacker, 17 ans, bûcleuse, domiciliée à Courtrai, rue de la Pinne, 2, a été surprise place des Halles, hier matin vers dix heures et demie, au moment où elle enlevait le portefeuille de Mme Letellier, ménagère. Conduite devant M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, la jeune Belge a déclaré avoir agi dans un moment d'affolement. Elle a été déférée au Parquet.

ELECTRICITÉ. — Dans votre intérêt, pour vos installations électriques, consultez la maison A. Tricart et F. Plouvier 35, rue du Conditionnement, à Tourcoing. 848

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles mardi: 390 kil. de marée pour 503 fr. 45; 150 kil. de beurre, à 8.50 le kil.; 110 artichauts de 0.45 à 1.30; 80 bottes d'asperges de 1.70 à 2.25; 100 bottes de sardines à 0.05; 88 kil. de pain d'épices de 1.60 à 1.60 le kil.; 30 kil. de Roquefort de 5.10 à 3.30 le kil.; 192 boîtes de conserves de haricots au lard à 0.50; 360 Camembert à 1.50; 1.800 kil. pommes de terre nouvelles de 1.15 à 2.25 le kil.; 160 kil. de jambon cuit désossé de 8.00 à 8.50 le kil.; 18.000 œufs frais de 0.25 à 0.26; 16 k. de Gruyère à 4.25 le kil.; 25 kil. de chicorée brûlée à 1.25 le kil.; 34 kil. de Hollande de 3.50 à 3.00 le kil.

BRIS DE CARREAU. — Un cabaretier, M. Raymond Videt, rue des Piats, 93, a déposé une plainte contre un inconnu qui lui a brisé un carreau à l'une des fenêtres de son débit. Une enquête est ouverte.

MOUVAUX

LES CONCERTS D'ETÉ. — La Commission administrative de la Musique Municipale informe le public que le concert qui devait être donné le jeudi, 18 mai, à 20 h., est supprimé, le kiosque ne pouvant être monté en vue de l'installation des baraques foraines dans la semaine du 21 au 27.

Le prochain concert aura lieu le jeudi 8 juin. Le programme sera donné ultérieurement.

BONDUES

Un septuagénaire neurasthénique met le feu à sa maison et tente de se suicider

Au hameau du Forest, à Bondues, rue du Jambon, 41, habite un ouvrier agricole, Camille Lisabeth, âgé de 71 ans. Celui-ci est atteint de neurasthénie aiguë et fait l'objet d'une étroite surveillance.

Mardi matin vers 8 h. 45, le cousin du septuagénaire, M. Emile Lisabeth, qui cohabite sous le même toit, s'était rendu à la cour pour casser du bois. Lorsqu'il voulut réintégrer le logis, peu de temps après il trouva la porte fermée. Les verrous avaient été tirés à l'intérieur. Pressentant un malheur, M. Emile Lisabeth brisa un carreau de la fenêtre. Sa frayeur fut grande de constater que le feu était à la maison. Le cousin donna l'alarme puis aidé de deux voisins, MM. Alfred Dutieut, cabaretier du « Gris-Moucheu », et Jean Ducatteau, cultivateur, il enfonça la porte.

A travers la fumée qui remplissait la maison, les sauveteurs s'élancèrent à l'étage où ils découvrirent le pauvre septuagénaire étendu inanimé sur le plancher. D'un rapide coup d'œil ils furent au courant de ce qui venait de s'accomplir. Le pauvre dément qui avait la figure horriblement brûlée fut transporté au cabaret voisin où des soins lui furent prodigués. Il portait au cou un bout de la ficelle avec laquelle il avait tenté de se pendre. Mais avant de se passer le liens autour du cou, il avait mis le feu à un tas de copeaux copieusement arrosé de pétrole.

Les voisins qui était accourus les premiers avaient essayé vainement d'éteindre le foyer à l'aide de seaux d'eau. Fort heureusement, l'intervention des pompiers de Tourcoing ne se fit pas attendre. Dès leur arrivée sur les lieux, ceux-ci eurent assez rapidement l'incendie qui s'était propagé à la toiture. Une demi-heure après, les pompiers rentraient à Tourcoing. Les dégâts causés par ce feu sont évalués à un millier de francs environ. Il y a assurance.

Sur la demande de la Mairie de Bondues, Camille Lisabeth, le pauvre malade, a été admis à l'hôpital civil.

La gendarmerie s'est rendue sur les lieux afin de procéder à une enquête.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Ketty Flipo, fille de M. et Mme Flipo-Leclercq, de Tourcoing, avec M. Etienne Motte, fils de M. et Mme Motte.

MARIAGE

— En l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, mardi, à 11 heures, a été célébré le mariage de M. Marcel Fatus, ingénieur à Tourcoing, fils de M. Paul Fatus, et de Madame, née Marguerite Morlet, avec Mlle Lucie Dubrule, fille de M. Paul Dubrule, constructeur à Tourcoing, et de Madame, née Marguerite Lefebvre.

Le consentement des jeunes gens a été reçu par le R. P. Dussonville, qui leur a adressé une délicate allocution.

La messe a été dite par Mgr Leclercq, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing.

Les témoins étaient : pour le marié, M. Henri Doiteil, lieutenant militaire, officier de la Légion d'honneur; pour la mariée, M. Emile Lefebvre, rentier à Tourcoing.

Pendant la cérémonie religieuse, la Chorale mixte, dirigée par l'